

Objet : Paris Nord Est : votre courrier du 23 novembre 2021

A Monsieur Emmanuel GREGOIRE, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements.

A Monsieur Eric LEJOINDRE, Maire du 18^e arrondissement.

Messieurs les Maires,

Nous avons bien reçu votre lettre du 23 novembre en réponse à notre courrier du 10 mai 2021 et vous en remercions.

Après les études menées par l'agence Leclecq jusqu'en 2020, nous avons bien noté la nouvelle orientation engagée en missionnant l'APUR qui, dans un premier temps, est chargé d'établir un nouveau diagnostic en évaluant les politiques menées ces dernières années afin de proposer "une nouvelle vision territoriale à 15 ans" par la publication d'un « Livre blanc ». Nous ne pouvons que saluer une nouvelle approche qui semble plus adaptée à la situation d'aujourd'hui, prenant en compte les nouveaux enjeux de l'aménagement urbain et paysager du nord-est parisien dans le contexte du dérèglement climatique.

Vous nous dites que nous serons "associés à la restitution des premiers travaux de l'APUR". Est-il possible d'indiquer une échéance ? Quel est le calendrier fixé à l'APUR pour réaliser son diagnostic et faire ses premières propositions ? Les travaux de l'APUR concernent-ils le même périmètre que les 600 hectares de PNEE ? Quel processus de participation citoyenne comptez-vous mettre en œuvre pour associer les acteurs locaux le plus en amont des décisions ? Concernant la plateforme Paris Nord-Est, vous nous dites que suite à un incident technique (incendie du Data Center de Strasbourg de mars 2021), "les informations ont été transférées sur *Paris.fr*"...Sauf que les informations n'ont pas toutes été transférées. Elles sont organisées par secteur d'aménagement et non plus à l'échelle du grand territoire, ce qui ne permet plus d'avoir une vision claire des questions transversales aux projets en termes d'enjeux métropolitains, de centralités, de liaisons, de continuités urbaines & paysagères...Enfin, la mémoire du Comité d'Organisation de la Concertation PNEE n'a pas été restituée : charte de la concertation, bilans d'activités de la garante dont celui de 2019 qui n'a jamais été publié, comptes rendus de réunion et supports de présentation...Ces documents doivent de nouveau être accessibles !

Maintenant que l'APUR a été mandatée, pour répondre aux attentes des riverains et usagers du territoire et aux questions que nous vous posons, nous réitérons notre demande de réunion exprimée dans notre courrier du 10 mai 2021, de manière à ce que les partenaires de la concertation soient associés aux différentes phases des études urbaines qui sont engagées. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous proposer une date de réunion dans le courant du mois de janvier 2022 afin d'entendre les représentants de l'APUR et d'avoir un échange avec eux et les élus impliqués.

Dans cette attente, nous restons à votre disposition pour tout entretien avec vous ou membres de vos cabinets et vous prions d'agréer, Messieurs les Maires, l'expression de notre considération distinguée.

Fait le 8 décembre 2021

Au nom d'ASA PNE, Olivier ANSART

Président d'ASA PNE et Vice-Président de FNE Paris

Tél : 06.21.89.91.97. Asa.pne18@laposte.net / <https://asa-pne.over-blog.com/>

Copie :

.Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement

.Monsieur François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement

.Monsieur Emile MEUNIER, Conseiller de Paris et du 18^e, Président de la 5^{ème} commission au Conseil de Paris